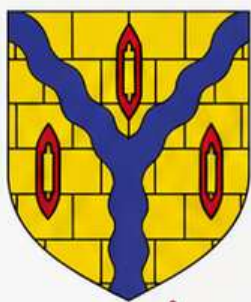


SAINT-DENIS
DE-CABANNE



Livret d'Accueil

Commune de Saint-Denis-de-Cabanne

Un cadre de vie préservé, une commune dynamique



- ✓ Vivre à Saint-Denis-de-Cabanne
- ✓ Services et démarches
- ✓ Enfance et jeunesse
- ✓ Vie associative et culturelle
- ✓ Cadre de vie et environnement
- ✓ Informations pratiques



Juin 2026

Mot de bienvenue du Maire

Vous avez choisi de vous établir dans notre village, suite à l'évolution de votre vie professionnelle, ou par choix personnel.

L'équipe municipale a souhaité venir à votre rencontre en vous remettant ce livret d'accueil, qui facilitera votre intégration dans notre communauté de vie.

Vous y trouverez un certain nombre d'informations pratiques sur la structuration de la vie municipale, sur les différents services offerts par notre commune ou par l'intercommunalité, répondant aux besoins des différentes étapes de la vie. Vous découvrirez également la diversité des activités économiques et la richesse du tissu associatif, prêt à vous accueillir et à vous offrir des moyens d'épanouissement personnel et collectif selon vos aspirations.

L'un des principaux objectifs de notre municipalité est d'impulser une dynamique qui crée et renforce les liens entre les personnes, les milieux professionnels, le monde associatif, mais aussi entre anciens et nouveaux Dionysiens. L'histoire de ce village, nous souhaitons continuer à l'écrire avec vous, convaincus que vous l'enrichirez par votre diversité.

Dans l'attente de vous rencontrer au cœur de la vie dionysienne, je vous souhaite la bienvenue.

Le Maire
René VALORGE

PHOTO EQUIPE MUNICIPALE



David BALTHAZARD, Stéphane PLASSARD, Alexandra DUCROT, Laëtitia DANJOUX, Elodie DUPERRON, Cédric BERAUD, Sylvie CHEVALIER, Danielle BACOT, René VALORGE, Jocelyne PLAINARD, Emeric PARIS, Céline DECHAVANNE, Julien DEKBOR, Aurélien BERTHET, Jérôme DUBUIS

Sommaire

Vie Pratique

↵ Le Conseil Municipal	p.3
↵ Organigramme	p.4
↵ Les Commissions extérieures	p.5
↵ Le secrétariat de mairie	p.5
↵ L'agence postale	p.5
↵ Les déchets	p.6
↵ Les bâtiments communaux	p.7-8
↵ Activités économiques	p.9-10
↵ Vie scolaire	p.11
↵ Au service des enfants	p.12-13
↵ Au service des retraités et des personnes âgées	p.14
↵ Services médicaux, sociaux et d'urgence	p.15
↵ Associations locales	p.16
↵ Paroisse	p.16
↵ Services complémentaires sur le canton de Charlieu	p.17

Présentation et historique de la commune

↵ Situation	p.18
↵ Historique	p.18
↵ Richesses artistiques et culturelles	p.19

Mémento administratif

↵ Naissance, famille	p.20
↵ Décès	p.21
↵ Citoyenneté	p.22
↵ Urbanisme et divers	p.23

Vie Pratique

Le Conseil Municipal

René VALORGE (Maire)	06.08.76.84.68
Céline DEHAVANNE (1er Adjoint)	06.11.69.08.69
David BALTHAZARD (2 ^{ème} Adjoint)	06.68.28.76.53
Laëtitia DANJOUX (3 ^{ème} Adjoint)	06.20.48.06.28
Danielle BACOT	06.72.07.03.98
Jocelyne PLAINARD	06.03.84.16.19
Julien DELBOR	06.28.31.48.41
Sylvie CHEVALIER	06.81.93.87.30
Alexandra DUCROT	06.48.22.41.67
Stéphane PLASSARD	06.72.95.11.83
Cédric BERAUD	06.81.52.97.31
Jérôme DUBUIS	06.83.21.81.93
Elodie DUPERRON	06.71.48.17.15
Emeric PARIS	06.75.13.20.63
Aurélien BERTHET	06.08.17.64.15

Pour toutes informations sur la commune

Site internet : www.saintdenisdecabanne.fr

Facebook : Page « commune de St Denis De Cabanne »

Tableaux affichage Mairie

Panneau Pocket (Application à télécharger sur votre portable)

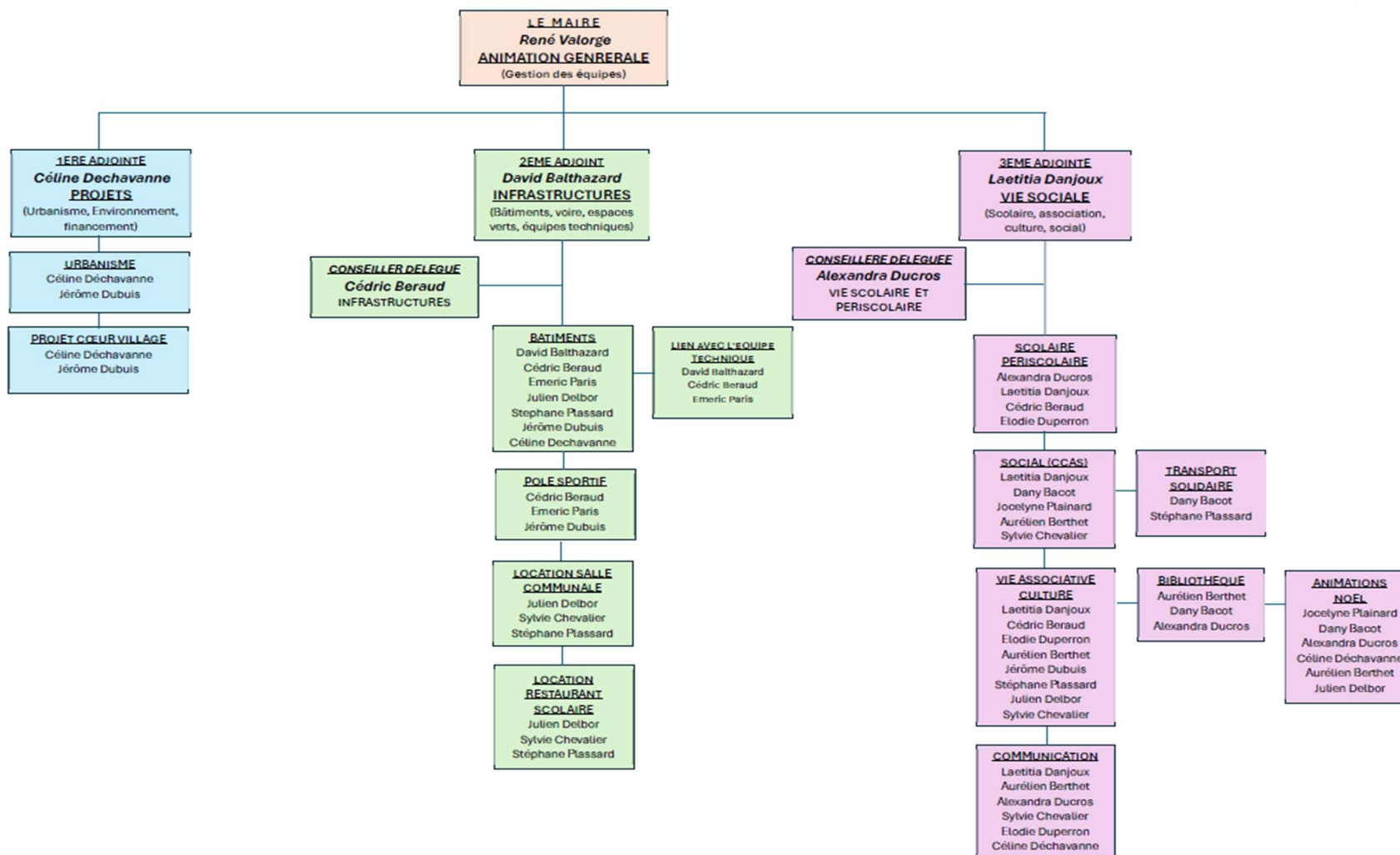
Organigramme



Organigramme équipe municipale

Commune de St Denis De Cabanne

2026-2032



Les commissions extérieures

- Charlieu-Belmont Communauté :

Délégués titulaires : René VALORGE & Sylvie CHEVALIER

- Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire (SIEL) :

Délégué titulaire : David BALTHAZARD

Délégué suppléant : Cédric BERAUD

- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin :

Délégués titulaires : Céline DECHAVANNE & Jérôme DUBUIS

Délégués suppléants : David BALTHAZARD & Cédric BERAUD

Le secrétariat de mairie

Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et le mercredi et samedi de 9h à 11h30.

Madame Aurélie BESANÇON : Secrétaire de mairie

Madame Natacha TEMPIER : Adjointe administrative

☎ Téléphone : 04.77.60.08.21

✉ Courriel : mairie@saintdenisdecabanne.fr

🌐 Site internet : saintdenisdecabanne.fr

📘 Page Facebook : commune de St Denis de Cabanne

📱 Application : Panneau Pocket



Agence Postale Communale



Vous trouverez cette agence dans les locaux du secrétariat de mairie et ce service est assuré par le personnel administratif de la mairie.

L'Agence Postale Communale est ouverte au public le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et le mercredi et samedi de 9h à 11h30.

Les déchets

Les déchets sont gérés par la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont communauté depuis 2001.

➤ Déchets ménagers

Depuis le 1^{er} Janvier 2008 et suite à la fusion en 2013, le territoire de Charlieu Belmont communauté a mis en place la redevance incitative (RGI).

Lors de votre arrivée dans la commune vous devez vous procurer un bac équipé d'une puce électronique (pour la comptabilisation du volume collecté) en appelant Madame GRANGER Camille au 04 77 69 03 06. Il vous sera attribué un volume de bac en fonction du nombre de personnes présentes au foyer. Tout changement de domicile ou de composition de foyer doit être signalé à la Communauté de Communes dans un délai d'un mois. Des dotations particulières existent, se renseigner auprès de la Communauté de Communes.

Votre redevance est payable en 2 fois : avril et octobre.

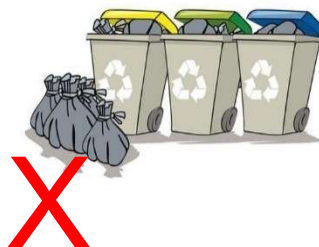
Le ramassage des déchets est effectué **1 mercredi sur 2, les semaines paires** (tous les déchets en dehors du bac ne seront pas ramassés). Vous serez facturés en fonction du volume présenté dans l'année.

Pour déposer vos déchets recyclables, la commune dispose de 4 points d'apport volontaire :

- Impasse des Tisserands (en face de la salle communale)
- Route des Avaizes
- Zone d'Activité des Pierres Jaunes
- Parking derrière l'église

Chaque point comporte 3 containers :

- Le vert pour déposer le verre
- Le jaune pour déposer les emballages
- Le bleu pour déposer le papier



Vous trouverez également 1 point « Relais » pour la récupération des textiles Impasse des Tisserands.

Pour tous renseignements concernant le tri sélectif contacter Laurie LYOTHIER à Charlieu-Belmont Communauté au 04.77.69.03.06 ou 06.19.99.34.96. laurie.lyothier@charlieubelmont.com

➤ Déchetterie

Une déchetterie est présente sur Charlieu-Belmont Communauté : Lieu-dit Sorillard à Pouilly sous Charlieu.

Horaires : du Lundi au Vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 18h
Le Samedi de 9h à 18h sans interruption

Vous pouvez consulter le www.charlieubelmont.com pour des informations plus détaillées.

Les bâtiments communaux

➤ **Possibilité de location**

Salle Communale

Située au 115 Rue de l'Industrie, elle est utilisée pour toutes les manifestations communales, associatives ou privées, sur demande au Secrétariat de Mairie, et selon un tarif établi. D'une capacité d'environ 250 personnes maximum, sa surface est de 300 m². Elle est pourvue d'une scène et d'un bar.

Renseignements auprès du secrétariat de la Mairie.

Référents : Stéphane PLASSARD, Sylvie CHEVALIER et Julien DELBOR ;

Restaurant Scolaire

Géré par la commune depuis septembre 2014, il est ouvert aux enfants des écoles publique et privée. Les locaux du Restaurant peuvent être loués par des particuliers pour des réunions familiales.

Renseignements auprès du secrétariat de la Mairie.

Référents : Stéphane PLASSARD, Sylvie CHEVALIER et Julien DELBOR ;

➤ **Les autres bâtiments**

Salle Jean Plainard

Ancienne chapelle du bâtiment rénové, cette salle est mise à disposition à la Société de Musique Dionysienne pour l'ensemble de ses activités ainsi qu'aux autres associations sur demande.

Renseignements auprès du secrétariat de la Mairie.

Référents : Danielle BACOT et Jocelyne PLAINARD

Stade de la Vallée

Sur son emplacement sont regroupés divers équipements pour les sportifs :

- La Salle des Sports où se pratiquent principalement le Basket, la Gymnastique, le Tennis...



Le terrain de Football synthétique intégrant un couloir de course et deux vestiaires sont prévus pour les joueurs.

Un terrain de basket extérieur 3x3.

Une plateforme « street workout » 11x6 (musculature et gymnastique en plein air) adapté à tous.

Une plateforme fitness (vélo elliptique, rameur et presse couchée) adaptée à tous.

Un terrain de pétanque 14x3.

Un terrain de basket plein air.

Deux cours de tennis.

Référents : Cédric BERAUD, Emeric PARIS et Jérôme DUBUIS

Activités économiques

➤ Commerces et divers

- **Alimentation :** Mme GESTRAUD Lucille « PROXI » 04.77.78.29.74
- **Boucherie :** M BLONDIN Jean-Guy 04.77.60.01.25
- **Boulangerie-Pâtisserie :** Mr et Mme BOUVET Christophe 04.77.60.12.55
- **Bar-Pizzeria :** Mr MONTIBERT Clément « CLEMÇI » 07.78.39.47.93
- **Café-Restaurant :** « Le Saint Denis » : Réouverture en juillet 2026
- **Tabac-Presses :** Mr DEVIGNOT Frédéric « Le P'tit Denis » 04.77.60.06.17
- **Produits fermiers :** FERME DU VIEUX BOURG 04.77.60.25.92
GAEC FERME DE ROCHEMOND 06.86.06.07.68
- **Salons de coiffure :** Mme BALTHAZARD Sandrine « Sandrine Coiffure » 06.50.51.21.47
Mme CADOT Corinne « Moustache » 04.77.69.06.91
Mme DEMURGER Bénédicte « L'Atelier Doré » 04 27 62 35 74
- **Salon d'esthéticienne :** Mme MONET Mandy « LENZIA Esthéticienne » 06 59 79 60 76
- **Beauté-Bien-être :** Mme BOUGAIN Catherine 07.86.61.65.33

➤ Activités artisanales

- **Entretien parcs et jardins :** Mr PIERRARD Renaud « RPAYSAGE » 06.61.66.94.
Mr MUGUET Jérémy 04.77.78.25.56
Mr CHANTELOT Sylvain 06.61.83.04.72
- **Garage St Denis Automobiles :** Mr CHANAL Jérôme 04.77.60.38.81
- **Garage NL Auto :** Mr PICARD Mickaël 04.77.60.49.07
- **Garage des Avaizes :** Mr JACOPIN Tanguy 07.83.03.53.83
- **Carrosserie/Mécanique :** Mr BOIS Mathieu 06.71.14.95.71
- **Carrosserie/Mécanique :** Mr DUMORD Ugo et Mr CROMPIN-FAYARD Jules 04.82.82.80.22
- **Maçonnerie :** Mr DE PAULI Thierry 04.77.60.21.22
Mr LAMURE Alexis 04.77.60.27.89
- **Magasin d'usine :** MAISON DE LA PRALINE, Mr FLEURDEPINE Max 04.77.71.95.38
- **Menuiserie-Fabrique de meubles style Bernay Création :** Mr RAYMOND Lucas 04.77.60.33.94

- **Plâtrerie-Peinture :** Mr PARIS Emeric 04.77.69.07.59
Mr PARIS Enguerrand 04.69.34.66.18
Mr DE PAULI Antoine 06.08.68.06.19
- **Plomberie-Chauffage-Sanitaire :** Mr AUROUX Maxence 04.77.69.03.28
Mr DEGRANGE Thierry 06.74.98.44.87
- **Electricité :** Mr TONIO Electricité 06.80.40.26.80
- **Poterie :** Mme BACCONNIER Dominique
« D'un pot à l'autre » 04.77.60.12.50
- **Transporteur-Déménageur :** Mr CLEMENTE Eric « Transports Clémente » 04.77.69.53.64
Mr LACOTTE Jérôme 04.77.60.39.20
- **Cours de chant :** « L'acad'Emy » Mme LIABOT Emilie 06.64.82.80.16

➤ **Activités industrielles**

- **ALTRAD SAINT DENIS :** Fabrique des bétonnières et des échafaudages tubulaires, ainsi que du matériel pour le bâtiment, aménagement extérieur, mobilier d'intérieur, extérieur et urbain, illumination.
- **BCGE-FATAP :** Entreprise spécialisée dans la plasturgie.
- **J.L. EPE :** Etude et préfabrication électrique.

Vie scolaire

➤ Les écoles maternelles et primaires

Il existe, à Saint Denis de Cabanne, deux Ecoles :

- L'Ecole Publique :

Directrice : Madame BLANCHON Aurélie
Adresse : 95 Rue du Vieux Bourg
Téléphone : 04.77.60.15.04

- L'Ecole Privée Saint Jean Baptiste :

Directrice : Madame Anne-Laure JOURDAN
Adresse : 283 Rue des Ecoles
Téléphone : 04.77.60.12.82

➤ Les services communs aux deux écoles

- **Le Restaurant Scolaire**, situé à proximité des deux écoles, accueille les enfants pour le repas de midi le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La gestion du Restaurant est assurée intégralement par la Mairie (inscriptions, facturation). Les repas sont fournis par un prestataire extérieur.

3 modalités d'inscription :

***IRREGULIER** : l'enfant mange fréquemment mais pas à jours fixes. Il doit être inscrit avant le 25 de chaque mois pour le mois suivant, via un bulletin transmis par la Mairie dans les cahiers de liaison des écoliers.

***REGULIER** : l'enfant mange chaque semaine et à jours fixes.

***OCCASIONNEL** : l'enfant ne mange jamais ou à titre exceptionnel. L'inscription est à effectuer sur le répondeur téléphonique prévu à cet effet, ou par mail restaurantscolaire@saintdenisdecabanne.fr.

Gestion des imprévus :

Un répondeur téléphonique est mis à votre disposition pour tout imprévu éventuel (annulation - **impérativement avant 8h00** au 04 77 60 32 87)

ANNULATION IMPERATIVEMENT AVANT 7H30.

INSCRIPTION IMPERATIVEMENT 48H AVANT.



- **La Garderie municipale** est ouverte à tous les enfants des deux écoles, de 7h à 8h20 et de 16h30 à 18h15.

Une participation financière est demandée aux parents dont les enfants fréquentent la garderie périscolaire.

Une garderie gratuite accueille les enfants dont les parents souhaitent venir les chercher pour déjeuner, de 11h30 à 12h15.

Téléphone : 04.77.69.02.49 (aux heures d'ouverture)

➤ **Transports scolaires**

Un service régulier de cars est organisé par la Région pour le transport des jeunes fréquentant les établissements secondaires de Charlieu et de Roanne. Les inscriptions sont à faire début juillet via le site internet de la Région.

⊞ **Au service des enfants**

➤ **Assistantes maternelles agréées**



Elles accueillent, à leur domicile, les jeunes enfants.

Renseignement auprès de Madame BRETTE et Maéva CHAIZE responsables du relais situé 9 boulevard Général Leclerc à Charlieu.

Téléphone : 04.77.60.90.79 ; relaisassmat@charlieubelmont.com

➤ **Micro crèche « Les P'tits Loups »**

Cet établissement peut accueillir jusqu'à 9 enfants de moins de 4 ans au 75 rue des tisserands du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Il est géré par une association dont la présidente est Elodie DUPERRON.

Téléphone : 04.77.23.31.02 microcreche.lesptitsloups42gmail.com

➤ **Centre de loisirs**

La MJC de St Denis de Cabanne est gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles.

La coordination/direction de la MJC est assurée par M RIVOLIER Camille et la directrice adjointe/animatrice permanente pour le centre de Loisirs Mme DALIGAND Fanny ainsi qu'une équipe d'animateurs vacataires pendant les mercredis et les vacances scolaires.

La MJC fonctionne toute l'année avec deux types d'accueil :

Le centre de loisirs 3-11 ans :

Il fonctionne tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les enfants peuvent être inscrits en demi-journée, journée complète avec ou sans repas.

Le centre de loisirs 11-17 ans :

Il fonctionne uniquement sur les vacances scolaires. Un programme spécifique est mis en place spécialement pour les ados avec des sorties, des stages, etc...

Les jeunes peuvent venir faire un billard, un baby ou tout simplement se détendre.

L'animateur (trice) jeune est à l'écoute des jeunes pour les accompagner dans leurs projets et leurs envies (concert, projets sportifs, culturelle ou artistique, projet de solidarité, etc...)

Le programmes d'activités est distribué dans les écoles, les commerces, en mairie et est mis sur notre page Facebook et Instagram.

Les ateliers adultes et enfants :

La MJC propose toute l'année hors vacances scolaires des ateliers pour les adultes et les enfants.

Une plaquette est disponible à la MJC.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la MJC au 04 77 60 34 91 ou

mjcstdenis@gmail.com

➤ **Bibliothèque**

Ouverte à tous publics, elle est installée au 1er étage de la Mairie et approvisionnée par la Médiathèque départementale de la Loire. Accès gratuit, permanence assurée par des bénévoles.

Adhésion au projet lecture publique.

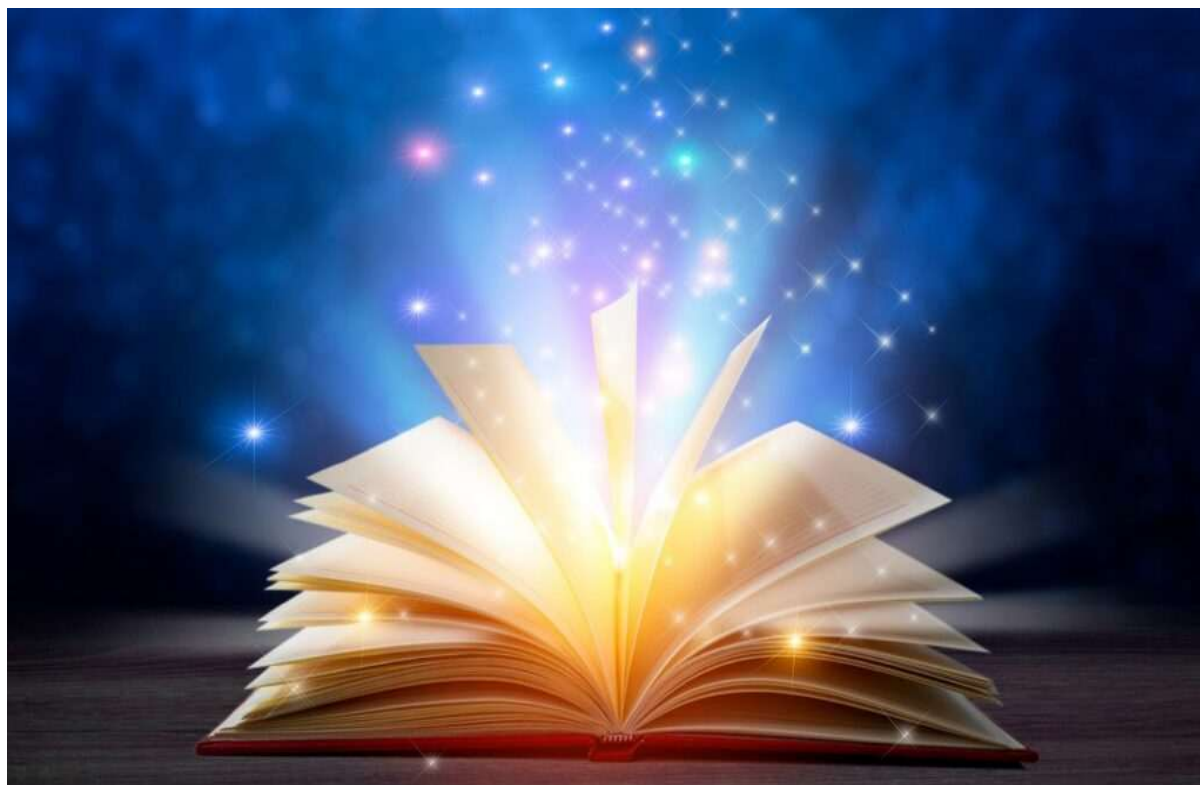
Abonnement annuel par famille et gratuit pour les moins de 16 ans.

La Bibliothèque est ouverte tout au long de l'année (aménagement des horaires en période estivale) :

Le lundi, mercredi et samedi de 10h à 11h30

Téléphone : 04.77.69.02.88

De nombreuses animations autour du livre sont mises en place tout au long de l'année (expositions, concours, conférences...). Portage de livres à domicile possible sur demande.



Au service des retraités et des personnes âgées

Une aide rapide au quotidien, à domicile et adaptée aux besoins, peut être apportée aux personnes qui en font la demande.

➤ **Aide à domicile aux personnes âgées ou invalides**

Une aide-ménagère peut venir à domicile, aidant et soutenant dans leur vie quotidienne, tant sur le plan pratique que sur le plan moral, des retraités âgés ou fatigués, et facilitant le maintien à domicile dans des conditions satisfaisantes.

Pour tous les problèmes de dossiers à remplir, courriers... relatifs à une demande d'aide-ménagère, prendre contact avec les services de soins à domicile : ADMR - 04.77.60.37.56.

➤ **Service du portage des repas**

Pour tout besoin de portage de repas, merci de prendre contact à titre d'information avec Mme Laëtitia DANJOUX – 06.20.48.06.28 ou avec Mme Danielle BACOT – 06.72.07.03.98.

➤ **Service de soins médicaux à domicile**

En cas de besoin, si l'état de la personne le nécessite, il est possible d'avoir recours aux services de soins à domicile. Sur ordonnance médicale, le patient pourra s'adresser au Responsable des Soins à Domicile de l'Hôpital de Charlieu - 04.77.23.84.00.

➤ **Téléalarme**

Des postes de télé sécurité sont disponibles pour des personnes âgées ou handicapées. Ces postes sont reliés en permanence à une centrale d'alarme. En cas de besoin, les secours sont immédiats. La préparation des dossiers, la pose et la maintenance sont assurées par l'ADMR
Pour toute demande, s'adresser à : ADMR, Mme MERCIER - 04.77.60.37.56.

➤ **Résidence Marguerite**

Sept logements adaptés sont à la disposition des personnes âgées au cœur du village. Les locataires peuvent bénéficier de tous les services précédents.

Pour tous renseignements, s'adresser directement à LOIRE HABITAT - 04.77.42.34.42.

➤ **ADMR**

L'Aide à Domicile en Milieu Rural « entre Sornin et Rhodon » est une association qui vient en aide aux personnes en cas de maladie, maternité, accident ou même fatigue, surmenage, surcroît de travail. En particulier, elle propose des interventions visant à procurer une aide efficace et matérielle, mais aussi un soutien psychologique.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Jacqueline MERCIER - 04.77.60.37.56.

Permanences au 301 rue de la Gare : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Permanences téléphoniques : les lundis et vendredis de 13h30 à 16h30 - 04.77.60.37.56.

➤ **Transport solidaire**

Transport solidaire Charlieu-Belmont et environs est une association qui propose un service de transport assuré par des bénévoles. Sur tout le territoire de la commune et dans un rayon de 50kms, sous réserve de l'accord du chauffeur bénévole. L'adhésion annuelle de 5€ à l'association.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Danielle BACOT – 06.72.07.03.98 ou Mme Jocelyne PLAINARD – 06.03.84.16.19.

Services médicaux, sociaux et d'urgence

➤ Services médicaux

Médecin : Docteur Alain CASENNE, 115 impasse de la Venelle

Téléphone : 04.77.69.04.04.

En dehors des heures d'ouverture du cabinet, appeler le 15.

Ostéopathe : Mr Nicolas GEEREART, rue des Ecoles

Téléphone : 04.77.6973.29.

Pharmacie : Mme LACHIZE Anne Sophie, rue de la Gare.

Téléphone : 04.77.60.06.96.

Service de Garde des pharmaciens : 06.08.99.82.17

Cabinet d'infirmières libérales : Mme Vanessa PERRIN, Mme Sylvie DUCARRE et Mme Lou-Anne VINCENT : 471 rue de la Gare / prise de sang mardi et jeudi 8h30 – 10h30

Téléphone : 06.18.60.43.91.

Sophrologue : Valentine LETENDRE 384 chemin des bois

Téléphone : 06.41.22.30.68.

Beauté-Bien-être : Catherine BOUGAIN 492 Chemin des Bois

Téléphone : 07.86.61.65.33.

Vétérinaire : Clinique Vétérinaire des Pierres Jaunes

Téléphone : 04.27.26.98.36.



➤ Centre de Secours (SDIS42)

Le Centre de Secours est composé d'une trentaine de Sapeurs-Pompiers volontaires. Le Chef de centre est le Commandant Frédéric LEFRANC.

Téléphone : 18 ou 112 depuis un portable

Centre antipoison Lyon

Téléphone : 04.72.11.69.11

Gendarmerie de Charlieu

Téléphone : 17 ou 04.77.60.04.44



Associations locales

Amicale des Anciens d'Altrad : VERMOREL Louis

Amicale des Sapeurs-Pompiers : CLEMENTE Eric

Amicale Laïque : CHAMBONNIER Jean-Pierre

Association Basket Club Dionysien (ABCD) : CORNELOUP Jacky

Association des donateurs de sang bénévole : DUBUIS Michel

Association parents d'élèves école privée (APEL) : LAMURE Véronique

Cercle Catholique : TRICHARD Jean-François

ESD Foot : COLLOT David

Escapades Sportives Dionysiennes-Marche : JANISSET Jean-Paul

ESD Tennis : PIERSON Thomas

Familles Rurales - Association de St Denis : FARABET Béatrice

Le Temps des Loisirs : SIMON Jean

Les Amis d'Emmaüs : GAY Paulette

La Boule du Cercle : VERMOREL Louis

Les Gargantextes (Théâtre) : BERAUD Cédric

Micro-crèche « Les P'tits Loups » : Elodie DUPERRON

Maison des Jeunes et de la Culture : CANDORE Fanny

Organisation de Gestion de l'Ecole Catholique (OGEC) : ROUCHON Jérôme

Société de Chasse : DIONIZIO Gérald

Société de Chasse « La petite St Hubert » : MILLER Philippe

Société de Musique Dionysienne : COQUARD Yves

Société de Pêche des 3 Rivières : DE PAULI Philippe

Sou des Ecoles Laïques : VALORGE Régis

Pour les coordonnées, se renseigner en mairie.

Paroisse

Saint-Denis est l'un des 13 clochers de la paroisse Sainte Marthe, dont le curé et le Père CHARRIER.

Des messes sont célébrées dans chaque paroisse, préparées par différentes équipes liturgiques :

- A Saint Denis, le samedi à 18h30 suivant planning de la paroisse.
- A Charlieu, tous les dimanches à 10h30.

La responsable de la catéchèse pour la paroisse Sainte Marthe est Mme Sandrine BAILLY.

Chaque mois, une feuille paroissiale est disponible au fond de l'église.

Un journal paroissial « En Equipe » est distribué sur abonnement.

Pour tous renseignements sur la paroisse, s'adresser à la personne relais : Claude FARABET – 867, chemin des Bois (04.77.60.32.04).

Services complémentaires sur le canton de Charlieu

On trouve à Charlieu l'essentiel des services qui ne peuvent trouver leur place à Saint Denis de Cabanne.

➤ **Services scolaires**

- **Collège Michel Servet** : Rue Riottier (04.77.69.30.90)
- **Lycée-Collège Privés Notre Dame** : 9 Rue Cacherat (04.77.60.08.46)
- **Lycée Polyvalent Jérémie de la Rue** : Route de Saint Bonnet (04.77.44.56.00)
- **Lycée Agricole Privé Etienne Gautier-Ressins**: NANDAX (04.77.23.70.10)

➤ **Services sociaux et divers**

- **CPAM** (36.46)
- **CICAS : retraite complémentaire** (04.77.43.83.55)
- **ASSISTANTE SOCIALE** : Mme MUZELLE (04.77.23.24.57)
- **MULTI-ACCUEIL « Les Enfants d'Abord »** (04.77.60.29.98)
ESPACE 2M (Mission Locale et Mife du roannais) : 04.77.68.48.88
- **SESAME : association d'aide à la personne** (04.77.70.31.88)
- **POLE EMPLOI** (39.49)
- **GENDARMERIE** (04.77.60.04.44)
- **OFFICE DE TOURISME ET MAISON DE PAYS** (04.77.60.12.42)
- **LA POSTE** (36.31)
- **TRANSPORTS** : retrouvez les lignes et horaires des cars sur le site de la région Auvergne Rhône Alpes.
- **MAISON FRANCE SERVICE pour vous aider dans vos démarches administratives (AMELI, CDAD, MSA, Trésor Public, Pôle Emploi, Banque de France, CAF, CARSAT)**
Sandra ROLLAND (07.55.67.24.77) et Cécile DUCROT (06.29.15.87.47) vous accueillent à CHARLIEU 96 Bd Général LECLERC ou à POULLY S/S CHARLIEU sur rendez-vous.
- **LE COCON** : point d'écoute jeunes de 12 à 25 ans 9 Bd Général LECLERC à CHARLIEU :06.31.30.90.49
- **RESEAU DE SANTE CAP 25 à ROANNE** Anne Sophie BERTHIER :04.77.72.18.51

Présentation et historique de la Commune

✚ Situation

Au nord du département de la Loire, situé dans le canton de Charlieu et l'arrondissement de Roanne, le village a sa place dans la Communauté de Communes du Pays de Charlieu-Belmont.

Altitude : 293 m, superficie de la commune : 765 ha, population : 1306 habitants. Nom des habitants : les Dionysiens.



Le nom du village apparaît, dès 920, dans le recueil des Chartes de Cluny : "Ecclesia in honore sancti Dionisii...villa Cabannas". Il existe donc une modeste agglomération de pauvres bâtiments, qui possède une église dédiée à Saint Denis, premier évêque de Paris. Elle est placée sur une hauteur, au "Vieux Bourg". L'actuelle chapelle du cimetière est le chœur restant de cette église qui subsistait encore vers 1820.

Plus tard, une nouvelle agglomération se développera au fond de la vallée Sornin-Botoret, entre le C.D. 4 (Charlieu-Chauffailles) et le C.D. 487 (Charlieu-La Clayette), et s'étendra sur les collines, en particulier celle des Avaizes où il n'y avait, autrefois, qu'une vaste forêt.

Une nouvelle église, en pierre jaune, fut consacrée le 10 août 1863 et restaurée en 1963.

✚ Historique

A la fin du XIX -ème siècle, la prospérité de Saint Denis était acquise par le travail des carriers, tailleurs de pierre jaune de la région, à l'origine de bien des édifices historiques (tympan de l'Abbaye de Charlieu, par exemple) et par le tissage (cotonnade, puis soierie) qui avait remplacé la filature de toile de chanvre.

En 1914, Saint Denis comptait plus de 1500 habitants.

Grâce à l'électricité, la soierie prenait de plus en plus d'extension. Après la fin de la guerre, elle connut même de si bonnes années que beaucoup d'agriculteurs montèrent des métiers chez eux ou même partirent travailler dans les usines.

Après la guerre de 1939-45, Saint Denis connut de nombreuses difficultés : crise de la soierie, crise de la petite exploitation agricole.

⇒ **Trois ouvrages** pour vous aider à mieux connaître Saint Denis et son passé :

- « Il était une fois St Denis de Cabanne » à l'initiative de l'association « Familles Rurales » rédigé par Mesdames FALT et ZAMBELLI -DESGOUTTE (2005), en vente à la mairie.

- « Le Vieux Parler de St Denis », glossaire établi par Simone VURPAS et un groupe d'habitants du Village (2006).

- « Le louis d'or du Maréchal », roman de Mme Suzanne JOASSON paru en 2007.

Richesses artistiques et culturelles

Pour l'agrément des habitants et des visiteurs, notre village offre un cadre de vie particulièrement attrayant. Ses rivières et ses collines permettent des promenades très appréciées. Saint-Denis a aussi la chance de posséder deux châteaux forts différents, mais qui méritent également d'être cités.

➤ **Le Château de Gatellier**

Ce Château est une ancienne maison-forte, sur les bords du Sornin. De cette maison-forte subsistent deux ailes, probablement remaniées au XVIème et XVIIème siècles.

Simon-Claude, secrétaire du Roi près le Parlement de Bourgogne, échevin de Lyon, acquit la Seigneurie de Gatellier en 1747. C'est lui qui fit construire le grand corps de bâtiment, de style Louis XV finissant avec une façade à balustres, et dessiner, côté Sud, une terrasse et un vaste jardin à la française, remplacé au XIX -ème siècle par un parc à l'anglaise. Il aménagea luxueusement toutes les pièces du rez-de-chaussée de sa nouvelle construction.

La Révolution malheureusement ne ménagera pas le château, où s'installa même le Comité Révolutionnaire de Charlieu.

Un grand pont du XVIIIème siècle, qui franchit le Sornin, un pigeonnier et un ancien moulin complètent le magnifique ensemble de Gatellier.

A ce jour le château est habité par la famille DE MEAUX propriétaire.

➤ **Le Château de la Durie**

Le Domaine de La Durie nous est connu depuis le XV -ème siècle.

Du manoir primitif qui fut construit dans ce domaine, il ne restait plus, en 1840, que la cour et la salle du rez-de-chaussée. On le remit au goût du jour par l'adjonction d'un balcon sur colonnes encadrant l'entrée.

Le "Château" actuel ne fut construit qu'en 1910 et acquis en 1939, ainsi que la propriété qui l'entoure, par la Compagnie Electrique de la Loire et du Centre.

C'est le Comité d'entreprise d'EDF-(appelé C.C.A.S. : Caisse Centrale des Activités Sociales) qui gère actuellement le Centre de Vacances de La Durie.

Depuis 1985, le Château et son annexe - l'ancien manoir devenu infirmerie - ont été entièrement restructurés et complétés par trois unités de vie conçues pour 40 enfants chacune, et une piscine.

Il accueille régulièrement durant les vacances scolaires des groupes d'enfants.

➤ **La Chapelle du Cimetière**

Elle est le chœur restant de la première église du village, dédiée à St Denis.

Profanée au début de la Terreur, elle resta fermée au culte jusqu'en 1797, date à laquelle elle fut rouverte quelques mois, puis fermée à nouveau.

Fermée définitivement en 1821, elle sera presque entièrement démolie en 1825.

Vers 1860, l'intérieur fut décoré de petites peintures allégoriques par le jeune Félix BOUSSAND, âgé alors d'environ 14 ans. Elle a été entièrement restaurée en 2003 : consolidation, réfection des peintures intérieures, réouverture des fenêtres d'origine et du tympan, mise en place de vitraux colorés...

Depuis le cimetière, on découvre une vue particulièrement étendue sur la vallée du Sornin et les collines qui l'entourent.

La grange de la ferme Valorge, toute proche, est l'une des plus anciennes maisons de Saint-Denis.

Les "Grands Couverts" sont les témoins de cette ancienne architecture rurale ainsi que les nombreuses croix érigées sur la Commune.

Mémento Administratif

Naissance

	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	NOTES
<u>Déclaration de naissance</u>	Mairie du lieu de naissance	- Pièce d'identité - Certificat de constatation de naissance - Livret de famille	Dans les 3 jours qui suivent la naissance Gratuit
<u>Reconnaissance d'enfant</u>	Mairie	- Pièce d'identité du ou des parents - Justificatif de domicile	Avant la naissance Gratuit
<u>Copie acte de naissance</u>	Mairie du lieu de naissance Si naissance à l'étranger : Service central d'état civil 44941 NANTES CEDEX	- Sur place avec le livret de famille et pièce d'identité - Par voie postale : demande écrite précisant la filiation, une photocopie de la pièce d'identité, enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit


Famille

	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	NOTES
<u>Mariage</u>	Mairie du domicile de l'un des futurs conjoints	- Copie intégrale de l'acte de naissance (- de 3 mois à la date du mariage) - Remplir la fiche de renseignements - Copie carte d'identité des témoins	A retirer 2 mois avant le mariage Gratuit
<u>PACS</u>	Tribunal de Grande Instance du domicile d'un des demandeurs	- Convention de PACS - Acte de naissance de - de 3 mois - Pièce d'identité - Attestation sur l'honneur certifiant le non lien de parenté ou d'alliance - Attestation sur l'honneur indiquant l'adresse de la résidence commune	Gratuit
<u>Copie acte de mariage</u>	Mairie du lieu de mariage	Sur place ou par voie postale (avec une enveloppe timbrée pour le retour) en précisant la date du mariage et les noms et prénoms des époux	Gratuit
<u>2^{ème} livret de famille</u>	Mairie du domicile	Imprimé de demande de duplicata à remplir en mairie	Motifs : perte, vol, divorce Gratuit
<u>Certificat de vie commune</u>	Mairie du domicile	- Pièce d'identité - Justificatif de domicile	Gratuit

Décès

OU S'ADRESSER		PIECES A FOURNIR	NOTES
<u>Déclaration de décès</u>	Mairie du lieu de décès	- Livret de famille du défunt - Certificat de décès délivré par le médecin	Dans les 24 heures qui suivent le décès Gratuit
<u>Copie acte de décès</u>	Mairie du lieu de décès	Sur place ou par voie postale (avec une enveloppe timbrée pour le retour) en précisant la date du décès, nom et prénom du défunt	Gratuit
<u>Certificat d'hérédité</u>	- Mairie du lieu de décès, mairie du domicile du défunt ou de l'un de ses héritiers pour succ. de moins de 5 335.72 € - Notaire pour succ. de plus 5 335.72 €	- Livret de famille du défunt - Nom, prénom, profession et adresse de tous les ayants droit	Gratuit

OU S'ADRESSER		PIECES A FOURNIR	NOTES
<u>Attestation d'accueil des étrangers</u>	Mairie du domicile	- L'hébergeant : une pièce d'identité, un titre de propriété ou un bail locatif, une facture d'eau, EDF, téléphone de moins de 3 mois, un bulletin de salaire ou l'avis d'imposition. - La personne hébergée : son identité et son adresse, sa nationalité, le numéro de son passeport, les dates d'arrivée et de départ prévues	Timbre fiscal à 45 €
<u>Interdiction de sortie de territoire</u>	Juge aux Affaires Familiales (Tribunal de Grande Instance)		Délivrée pour les mineurs de nationalité française Gratuit
<u>Inscription sur les listes électorales</u>	Mairie du domicile ou en ligne sur service-public.fr	- Pièce d'identité - Justificatif de domicile	Être français et âgé de 18 ans Gratuit
<u>Casier judiciaire (N°3)</u>	Par voie postale : Service du casier judiciaire 107, rue Landreau 44079 NANTES CEDEX ou en ligne sur cjin.justice.gouv.fr		Gratuit
<u>Certificat de nationalité</u>	Greffe du Tribunal de Grande Instance	- 1 justificatif d'identité - 1 justificatif de domicile - Copie intégrale de l'acte de naissance	Gratuit
<u>Carte Nationale d'Identité</u>	Mairies équipées d'une borne biométrique Liste et rendez-vous sur rendezvouspasseport.ants.gouv.fr	- 1 photo d'identité (répondant aux normes officielles) - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Eau, quittance de loyer) - Ancienne carte ou déclaration de perte ou de vol - Livret de famille (pour les femmes mariées et les mineurs) - Copie intégrale de l'acte de naissance (pour la première demande de carte sécurisée)	La présence du demandeur est obligatoire Gratuit (ou 25 € si l'ancienne carte n'est pas présentée) Valable 15 ans *
<u>Passeport biométrique</u>	Mairies équipées d'une borne biométrique Liste et rendez-vous sur rendezvouspasseport.ants.gouv.fr	- 2 photos d'identité (non séparées et répondant aux normes officielles) - Justificatif d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire...) - Copie intégrale de l'acte de naissance - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Eau, quittance de loyer) - Ancien passeport ou déclaration de perte ou de vol	86 € de timbres fiscaux (validité 10 ans) 42 € pour les mineurs à partir de 15 ans (validité 5 ans) 17 € pour les moins de 15 ans (validité 5 ans)
<u>Recensement militaire</u>	Mairie du domicile	- Livret de famille - Carte nationale d'identité	Garçon et fille de 16 ans Gratuit

*  Si votre carte Nationale d'Identité vous a été délivrée après le 1 Janvier 2004, sa date de validité est automatiquement prolongée de 5 ans.

	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	NOTES
<u>Déclaration Préalable</u>	Mairie où doit avoir lieu la construction	- Imprimé à retirer en mairie ou sur Internet : www.service-public.fr - Imprimés et plans en 2 exemplaires	<p>Gratuit</p> <p>Dépôt en ligne possible sur charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique</p>
<u>Permis de construire</u>	Mairie où doit avoir lieu la construction	- Imprimé à retirer en mairie ou sur Internet : www.service-public.fr - Imprimés et plans en 4 exemplaires	
<u>Permis de démolir</u>	Mairie où doit avoir lieu la démolition	- Imprimé à retirer en mairie ou sur Internet : www.service-public.fr - Imprimés et plans en 4 exemplaires	
<u>Permis d'aménager</u>	Mairie où doit avoir lieu la construction	- Imprimé à retirer en mairie ou sur Internet : www.service-public.fr - Imprimés et plans en 4 exemplaires	
<u>Certificat d'urbanisme</u>	Mairie où se trouve la construction ou le terrain	- Imprimé à retirer en mairie ou sur Internet : www.service-public.fr - Imprimés et plans en 2 ou 4 exemplaires selon la nature du certificat	

	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	NOTES
<u>Duplicata du permis de conduire</u>	En ligne sur permisdeconduire.ants.gouv.fr	- Ancien permis ou déclaration de perte ou de vol - Formulaire de demande de duplicata - Pièce d'identité - 3 photos d'identité	Gratuit
<u>Carte grise</u>	Auprès de professionnels habilités (vendeurs, garagistes, concessionnaires...) ou en ligne sur immatriculation.ants.gouv.fr	- Pièce d'identité - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Formulaire de demande de certificat d'immatriculation - Certificat de cession établi par l'ancien propriétaire - Contrôle technique inférieur à 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans - La carte grise remise par le vendeur, revêtue de la mention "vendu le" ou "cédé le", de la date de la vente et de la signature du vendeur	Taxe selon le tarif en vigueur
<u>Certificat de non gage</u>	En ligne sur immatriculation.ants.gouv.fr	- Carte grise	Gratuit
<u>Légalisation de signature</u>	Mairie du domicile	- Pièce d'identité - La signature à légaliser doit être apposée en présence de l'officier d'état civil	Gratuit
<u>Certificat de domicile ou de résidence</u>	Mairie du domicile	- Pièce d'identité - Justificatif de domicile	Gratuit
<u>Permis de chasse et Validation annuelle du permis de chasse</u>	Sous-préfecture de Roanne ou à des chasseurs du secteur		Inscription à l'examen : 16 € Délivrance du permis : 30 € (pers. majeures) ou 15 € (mineurs)